Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

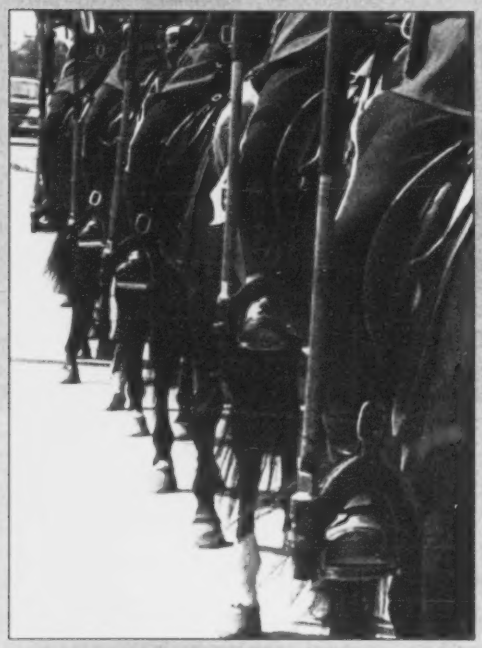

Gendarmerie royale du Canada
Rapport sur les plans et les priorités
2010-2011

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

TABLE DES MATIÈRES

Message du Ministre 5

Section I : Survol 7

Raison d'être et responsabilités 7

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes 7

Sommaire de la planification 8

Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques 10

Priorités opérationnelles 11

Priorités de gestion 13

Analyse des risques 15

Profil des dépenses 15

Plan d'action économique du Canada 16

Postes votés et législatifs 16

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégiques 17

Services de police fédéraux de qualité 17

Services de police contractuels de qualité 19

Services de soutien de qualité aux services de police 21

Réduction des risques posés par les armes à feu 26

Section III : Renseignements supplémentaires 29

Principales données financières 29

Liste des tableaux supplémentaires 29

Autres sujets d'intérêt 29

MESSAGE DU MINISTRE

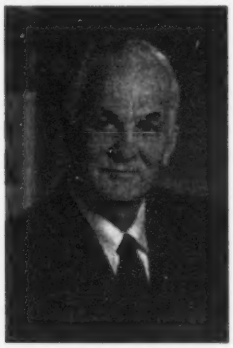

En tant que ministre de la Sécurité publique, je suis heureux de soumettre au Parlement le Rapport sur les plans et priorités de la Gendarmerie royale du Canada pour l'exercice financier 2010-2011.

Pour un gouvernement, rien n'est plus fondamental que la responsabilité de protéger ses citoyens. La GRC nous aide considérablement à nous acquitter de cette responsabilité; elle travaille aussi bien au niveau local qu'aux niveaux provincial/territorial, fédéral et international, pour veiller à assurer la sécurité de la population canadienne.

En vertu d'ententes, la GRC offre des services de police à huit provinces, aux trois territoires, à quelque 200 municipalités et à beaucoup de collectivités autochtones. Son mandat à l'égard de la police fédérale consiste à lutter contre le crime organisé, le trafic de drogue, le terrorisme et le crime financier, en plus de protéger nos frontières ainsi que les représentants canadiens et étrangers.

La police de protection sera une grande priorité en 2010, année où le Canada accueillera des dignitaires du monde entier pour les sommets du G-8 et du G-20 à Huntsville (Ontario) et à Toronto (Ontario) respectivement. De plus, la GRC continue de rester à l'avant-plan de la contribution canadienne à la reconstruction de l'Afghanistan. En fait, la GRC participe à des missions internationales et assure des services de liaison à l'étranger, dont des missions de paix, de maintien de la paix et de renforcement des capacités aux quatre coins du monde, notamment en Haïti.

Le gouvernement du Canada appuie sans retenue le programme de transformation de la GRC, qui vise à faire de celle-ci une « organisation capable de s'adapter, responsable et digne de confiance constituée d'employés pleinement motivés à exercer un leadership et à fournir des services de police de premier ordre ». La Gendarmerie a déjà fait beaucoup de chemin vers la réalisation de cet objectif, et nous continuons d'appuyer les efforts visant à transformer et à renforcer notre service de police national.

La police est un travail souvent dangereux et imprévisible. Comme Canadiens, nous pouvons être fiers du dévouement des femmes et des hommes qui se consacrent à la sécurité de nos foyers, de nos collectivités et de notre pays.

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

SECTION I : SURVOL

Raison d'être et responsabilités

Le mandat de la GRC, tel qu'il figure à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte plusieurs facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles; maintien de la paix et de l'ordre; exécution des lois; contribution à la sécurité nationale; sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger; et offre des services de soutien cruciaux pour les autres services de police et organismes d'exécution de la loi établis au Canada ou à l'étranger.

À titre de service de police nationale du Canada, la GRC apporte un appui essentiel à la sécurité de la population canadienne, que le gouvernement s'engage à assurer. En s'attaquant au crime aux niveaux municipal, provincial/territorial, fédéral et international, la GRC aborde la sécurité d'un point de vue intégré, et elle garantit l'uniformité de son rôle et sa présence d'un océan à l'autre. En vertu d'ententes, la Gendarmerie exécute les lois fédérales dans l'ensemble du pays, les lois provinciales/territoriales dans toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec), au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que les règlements municipaux dans quelque 200 municipalités.

Née Police à cheval du Nord-Ouest en 1873, la GRC n'a pris sa forme actuelle qu'au moment de fusionner avec la Dominion Police en 1919. Prenant appui sur un héritage solide, elle a grandi jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui : une organisation de presque 30 000 employés, qui offre des services de police de première qualité au Canada comme à l'étranger.

La GRC est peut-être le service de police le plus complexe du monde. Son mandat consiste à exécuter les lois, à prévenir le crime et à protéger la paix, l'ordre et la sécurité. Elle doit tenir compte de la portée, de la nature et de l'incidence des crimes sur lesquels elle enquête, tout en s'adaptant à un contexte qui ne cesse d'évoluer à tous les ordres de gouvernement. Elle ne peut y arriver qu'en réévaluant et en ajustant constamment ses stratégies, et en se dotant d'une gestion et d'une gouvernance faciles à adapter. À ce titre, la GRC s'engage à rester une organisation progressiste qui assure la sécurité des collectivités et qui fait preuve de leadership dans sa quête d'excellence. Son personnel montre son dévouement pour les collectivités qu'il sert par :

- une façon impartiale et respectueuse de traiter tout le monde;
- la responsabilisation;
- la résolution des problèmes en collaboration;
- la sensibilité culturelle;
- l'amélioration de la sécurité publique;
- le partenariat et la consultation;
- une communication franche;
- une utilisation judicieuse des ressources; et
- un service de qualité offert en temps opportun.

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes (AAP)

La GRC contribue à l'objectif pangouvernemental « Un Canada en sécurité » (secteur des affaires sociales). Ses activités contribuent à nous donner une société juste et sécuritaire, sans compter qu'elles protègent notre sécurité nationale.

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

RÉSULTATS : contributions aux ...	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, de l'interruption des lois contre le terrorisme, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement. *Résultats clés :* l'incidence réduite du crime organisé, menace terroriste réduite, société et économie en sécurité.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels (de qualité) – Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'application des lois, de l'éducation, de l'évitement de la loi et des enquêtes. *Résultats clés :* Des services et des programmes de police de la plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes mêlé très à des crimes en tant que victimes ou délinquants, des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement. *Résultats clés :* Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficience accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Environnements et collectivités canadiens sécuritaires Paiements applicables à toutes les activités.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Les citoyens à la recherche québécoise Canada et à l'étranger font à la GRC preuve à être un Canada sûr et sécuritaire.	Crime organisé Terrorisme Communautés autochtones Jeunesse Intégrité économique
Activités de programme	1 Opérations fédérales et internationales	2 Services de police de protection	3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones	4 Opérations relatives aux renseignements criminels	5 Opérations relatives à la police technique	6 Services de soutien aux services de police	7 Services nationaux de police	Paiements applicables à toutes les activités	Centre des Armes à feu Canada	8 Services internes
Sous-activités de programme	1.1 Criminalité financière 1.2 Drogues et crime organisé 1.3 Crimes des frontières 1.4 Services de police internationaux 1.5 Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) 1.7 Soutien des activités de programme	2.1 Réponse de prévention 2.2 Partenariats intégrés 2.3 Soutien des activités de programme	3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SPT) 3.2 Services de police municipaux (SPM) 3.3 Services de police autochtones (SPA) 3.4 Examens relatives à la sécurité des aéroports 3.5 Direction des services de police communautaire, contractuels et autochtones 3.7 Soutien des activités de programme	4.1 Renseignements sur le crime organisé 4.2 Analyse criminelle 4.3 Renseignements pour la sécurité nationale 4.5 Soutien des activités de programme	5.1 Services de tir 5.2 Science du comportement 5.3 Technologie de protection 5.4 Enquêtes techniques 5.5 Sécurité technique 5.6 Criminalistique technologique 5.7 Sécurité informatique 5.8 Soutien des activités de programme	6.1 Centre national des opérations 6.2 Système de données sur les services policiers 6.3 Soutien opérationnel intégré 6.4 Programmes particuliers à la Capitale nationale 6.6 Soutien des activités de programme	7.1 Services des laboratoires judiciaires 7.2 Services d'information et d'identification judiciaires 7.3 Collège canadien de police 7.4 Centre national de coordination criminelle par ordinateur (CCCO) 7.5 Système automatisé de renseignements criminels (SARC) 7.7 Soutien des activités de programme	[illegible] Prestation des services de la GRC [illegible] Gestion des finances et des biens [illegible] [illegible] Administration des [illegible] Gestion des ressources humaines [illegible] [illegible] Fonds de protection des [illegible]	11.1 Enregistrement des armes à feu 11.2 Conformité des armes à feu et [illegible]	8.1 Services de gestion et surveillance 8.2 Services de gestion des ressources humaines 8.3 Services de gestion des finances 8.4 Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement 8.5 Services de gestion des installations et des biens 8.6 Services de gestion de l'information 8.7 Services des technologies de l'information 8.8 Services juridiques 8.9 Affaires publiques et services de communication 8.10 Services d'évaluation 8.11 Vérification interne 8.12 Autres services de soutien

La GRC tient à offrir des services de police adaptés aux besoins des collectivités canadiennes ainsi qu'à ceux de ses partenaires canadiens ou étrangers. Les activités fondamentales qui suivent constituent l'essence du travail policier :

- la prévention et l'éducation,
- le renseignement,
- les enquêtes,
- l'exécution de la loi, et
- la protection.

Pour en savoir plus sur ces activités et sur les stratégies essentielles de gestion qui permettent à l'organisation de respecter ses engagements, veuillez consulter le Cadre stratégique de la GRC [1].

Sommaire de la planification

Ressources financières (en M $)

2010-2011	2011-2012	2012-2013
3 067,5	2 801,5	2 628,7

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

2010-2011	2011-2012	2012-2013
29 840	29 951	28 697

Résultat stratégique 1 : Services de police fédéraux de qualité	
Indicateurs de rendement	**Objectifs**
• Pourcentage de Canadiens qui estiment que la GRC joue un rôle important en police fédérale/respecte ses priorités stratégiques à cet égard [2]	90 %
• Taux d'infraction aux lois fédérales (données de la GRC)	À déterminer [3]
• Indice de gravité de la criminalité (données de Statistique Canada)	À déterminer [3]

Activité de programme (en M $)	**Prévision des dépenses 2009-2010**	**Dépenses prévues**			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	
AP1 : Opérations fédérales et internationales (FIO)	656	728,4	709,6	703,2	Affaires sociales – Un Canada en sécurité [4]
AP2 : Police de protection (PP)	732	347,1	123,9	123,9	
Total des dépenses prévues		**1 075,5**	**833,5**	**827,1** [5]	

[1] Cadre stratégique de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/about-ausujet/strat-fra.htm
[2] Cet indicateur porte sur les priorités stratégiques qui relèvent des Opérations fédérales et internationales. L'objectif a été fixé en fonction des trois priorités stratégiques en vigueur pour l'exercice 2009-2010, à savoir le crime organisé, l'intégrité économique et le terrorisme. L'indice va rester le même, même si les priorités qui le sous-tendent risquent de changer avec le temps.
[3] Il s'agit d'un nouvel indicateur de rendement pour le résultat stratégique que sont les services de police fédéraux. On fixera un objectif approprié après avoir examiné les tendances. Les résultats finaux paraîtront dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011.
[4] Cadre pangouvernemental : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
[5] Environ 17 millions de dollars dans un financement ponctuel a été inclus en 2010-2011 pour les niveaux de référence pour l'initiative visant à améliorer l'intégrité du programme de police fédérale. La soumission du Conseil du Trésor pour ce programme fut approuvée en novembre 2006.

Résultat stratégique 2 : Services de police contractuels de qualité	
Indicateurs de rendement	**Objectifs**
• Pourcentage de la clientèle (provinciale/territoriale/municipale) qui estime que la GRC offre des services de grande qualité	80 %
• Pourcentage de Canadiens qui sont satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités	85 %
• Pourcentage des dirigeants des collectivité autochtones qui conviennent qu'en « général la GRC offre des services de grande qualité »	80 % [6]

Activité de programme (en M $)	**Prévision des dépenses 2009-2010**	**Dépenses prévues**			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	
AP3 : Services de police communautaires, contractuels et autochtones	668	599,7	616,6	520,7	Affaires sociales – Un Canada en sécurité [7]
Total des dépenses prévues		**599,7**	**616,6**	**520,7** [8]	

Résultat stratégique 3 : Services de soutien de qualité aux services de police	
Indicateurs de rendement	**Objectifs** [9]
• Pourcentage de partenaires satisfaits de la contribution et de la collaboration de la GRC	90 %
• Pourcentage d'intervenants satisfaits de la qualité et de l'opportunité des interventions de la GRC	85 %
• Pourcentage de partenaires satisfaits de l'efficacité des technologies et des techniques d'enquête de la GRC	90 %
• Pourcentage de partenaires satisfaits de l'exactitude de l'information et des renseignements de la GRC	80 %
• Pourcentage de partenaires satisfaits de l'exhaustivité de l'information et des renseignements de la GRC	80 %
• Pourcentage de partenaires satisfaits du soutien et des services de la GRC en GI/TI	80 %
• Pourcentage de partenaires satisfaits du leadership de la GRC dans l'élaboration de solutions pour l'interopérabilité de la GI/TI	75 % [10]

Activité de programme (en M $)	**Prévision des dépenses 2009-2010**	**Dépenses prévues**			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	
AP4 : Opérations de renseignements criminels	60	59,8	61,3	60,9	Affaires sociales – Un Canada en sécurité [11]
AP5 : Opérations techniques	198	191,8	196,3	195,6	
AP6 : Soutien aux services de police [12]	85	78,8	78,8	78,8	
AP7 : Services nationaux de police [13]	132	125,3	115,1	111,5	
Total des dépenses prévues		**455,7**	**451,5**	**446,8**	

[6] Sur trois ans
[7] Cadre pangouvernemental : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
[8] À des fins de mise en contexte, tout objectif inférieur à 80 % s'accompagne d'une explication des résultats de l'année dernière.
[9] Pour une explication de la baisse des dépenses planifées pour la police cotractuelle, s'il vous plaît vous référer au profil des dépenses à la page 15.
[10] Cet objectif représente une augmentation de 11 % par rapport au résultat de 64 % obtenu l'année dernière.
[11] Cadre pangouvernemental : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
[12] **Nota :** Les dépenses rattachées ici à l'AP6 sont en fait partagées avec l'AP3 (SPCCA) et avec l'activité de programme Services internes (ressources humaines et affaires publiques). Cette incohérence sera réparée sitôt mise en œuvre la nouvelle architecture des activités de programmes.
[13] Les dépenses prévues pour SNP en 2010-2011 prévoit le financement de la Modernisation des Laboratoires Fédéraux (8,2 M $). Environ 3,5 M $ en financement reçu pour renforcer la capacité de la GRC à garnir la banque de données ADN se termine en 2011-2012. Pour de plus amples renseignements sur la Modernisation des Laboratoires Fédéraux, s'il vous plaît vous référer à l'action économique du Canada à la page 16.

Résultat stratégique 4 : Réduction des risques posés par les armes à feu	
Indicateurs de rendement	**Objectifs**
• Nombre de personnes à risque qui obtiennent un permis d'arme à feu	0 [14]
• Nombre d'interrogations de la base de données destinée à la police sur le terrain (Registre canadien des armes à feu en direct)	10 % de plus d'interrogations que l'année dernière
• Nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu	Participation de 100 %, d'année en année
• Taux de conformité pour le renouvellement des permis	Taux de conformité de 100 % chez les personnes qui détiennent des armes à feu

Activité de programme (en M $)	**Prévision des dépenses 2009-2010**	**Dépenses prévues**			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	
AP8 : Centre des armes à feu Canada	68	71,4	69,3	69,3	Affaires sociales – Un Canada en sécurité [15]
Total des dépenses prévues		**71,4**	**69,3**	**69,3**	

Activité de programme Services internes				
Activité de programme (en M $)	**Prévision des dépenses 2009-2010**	**Dépenses prévues**		
		2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**
Services internes	810	760,8	720,8	655,5
Total des dépenses prévues		**760,8**	**720,8**	**655,5**

Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

L'État-major supérieur s'occupe de définir les priorités stratégiques nationales de la Gendarmerie. Chaque année, il les revalide ou les modifie dans une optique de protection optimale des foyers et des collectivités, tenant compte à la fois des tendances nationales et mondiales et de l'avis des agents sur le terrain. Pour l'exercice 2010-2011, deux priorités en particulier ont évolué :

- La priorité stratégique « Crime organisé » est devenue « Crimes graves et crime organisé », c'est-à-dire que, désormais, elle englobera les crimes qui ne correspondent pas à la définition traditionnelle du crime organisé, mais qui nuisent tout de même considérablement au Canada et à sa population.
- La priorité stratégique « Terrorisme » est devenue « Sécurité nationale ». Elle a pris de l'expansion, et englobe désormais certains enjeux de souveraineté canadienne et de sécurité frontalière.

[14] Autrement dit, aucune personne frappée d'une ordonnance d'interdiction ou d'une révocation de permis n'arrive à garder ni à acquérir d'armes à feu.
[15] Cadre pangouvernemental : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec les résultats stratégiques	Description [16]
Accroître la santé et la sécurité des collectivités autochtones	Déjà engagée	Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu	En faisant preuve d'une bonne capacité d'adaptation, la GRC contribuera au bien-être et à la sécurité à long terme des collectivités autochtones. Elle doit se montrer inclusive, mettre l'accent sur les collectivités, tenir compte des sensibilités culturelles et adapter ses services aux besoins locaux. **Pourquoi est-ce prioritaire?** La GRC sert les Premières nations, les Inuits et les Métis depuis longtemps, et elle le fait avec efficience. Elle entretient des relations avec plus de 600 collectivités autochtones. Avec les collectivités, ses partenaires, les organisations autochtones et les autres intervenants, la GRC tient à bâtir des collectivités autochtones fortes, en santé et en sécurité. **Plans pour concrétiser cette priorité :** La Gendarmerie continuera d'élaborer et d'offrir des options améliorées pour la prestation de services. Par sa capacité d'adaptation, elle contribuera véritablement au bien-être et à la sécurité à long terme des collectivités autochtones. Pour y arriver, elle va se montrer inclusive, mettre l'accent sur les collectivités, tenir compte des sensibilités culturelles et adapter ses services aux besoins locaux.
Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants	Déjà engagée	Services de police contractuels de qualité Services de police fédéraux de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu	Les mesures de la GRC pour lutter contre la criminalité chez les jeunes (que ceux ci soient victimes ou contrevenants) seront efficaces, complètes, durables et axées sur le long terme. La Gendarmerie va se concentrer sur la prévention et sur l'intervention précoces pour répondre aux besoins des jeunes. **Pourquoi est-ce prioritaire?** La GRC entretient des relations très étroites avec les organisations locales et avec les services sociaux, pour que les jeunes qui entrent en contact avec la police, comme victimes ou comme contrevenants, reçoivent l'aide dont ils ont besoin à ce moment de leur vie. **Plans pour concrétiser cette priorité :** Pour continuer de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes (que ceux-ci soient victimes ou contrevenants), la GRC va prendre des mesures efficaces, complètes, durables et axées sur le long terme. Le programme national d'intervention auprès des jeunes sera conçu pour répondre aux besoins de ces derniers.

[16] Pour tout savoir sur les indicateurs de rendement, veuillez consulter le tableau des priorités opérationnelles sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec les résultats stratégiques	Description [16]
Contribuer à la confiance envers l'intégrité économique au Canada	Déjà engagée	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police	La GRC contribuera à la confiance envers l'intégrité économique au Canada en s'attaquant au crime économique par la sensibilisation, la prévention et la répression. **Pourquoi est-ce prioritaire?** Quand l'économie est sûre, consommateurs et investisseurs sont assez confiants pour faire affaire et pour investir au Canada. Il faut pouvoir garantir à la population canadienne que ses économies, son crédit, son identité et ses droits de propriété intellectuelle sont à l'abri du crime. **Plans pour concrétiser cette priorité :** La Gendarmerie va continuer de se consacrer à prévenir, à détecter et à décourager toute activité criminelle susceptible de nuire à l'économie canadienne; elle fera de la sensibilisation et enseignera à la population comment se prémunir contre les crimes économiques.
Réduction de la menace et de l'impact du crime organisé	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu	Par la répression, la sensibilisation et l'éducation, la GRC va continuer de réduire les conséquences néfastes du crime. **Pourquoi est-ce prioritaire?** Le crime nuit considérablement aux collectivités canadiennes, de même qu'au bien-être social et économique de la population. **Plans pour concrétiser cette priorité :** La GRC va réduire l'incidence des crimes graves et du crime organisé par une répression, une sensibilisation et des mesures d'éducation efficaces, ainsi que par une collecte et un échange accrus de renseignements criminels.
Contrer efficacement toute menace à la sécurité du Canada	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu	La GRC va contrer efficacement toute menace à la sécurité du Canada en détectant, en prévenant et en décourageant la criminalité touchant la sécurité nationale [17], et en menant des enquêtes sur celle-ci. **Pourquoi est-ce prioritaire?** La sécurité nationale reste une priorité absolue pour les Canadiens. La sécurité publique et la protection des infrastructures gouvernementales y sont pour beaucoup dans le bien-être de la population et dans la santé de notre économie. Toutefois, « sécurité nationale » ne s'entend pas d'une absence totale de menaces. Complaisance et absence de vision stratégique peuvent s'avérer fatales, comme en témoignent les attentats du 11 septembre 2001. Tout ce qui détériore le tissu social pourrait être considéré comme une menace à la sécurité nationale. **Plans pour concrétiser cette priorité :** À l'égard de la sécurité nationale, la GRC va concentrer ses efforts sur l'espionnage et le sabotage contre le Canada; sur l'activité criminelle influencée par d'autres États qui nuit aux intérêts du Canada; sur toute activité qui va dans le sens d'une menace d'actes très violents perpétrés à des fins politiques, religieuses ou idéologiques; finalement, sur toute mesure visant à renverser ou à détruire le gouvernement du Canada par la violence.

[16] Pour tout savoir sur les indicateurs de rendement, veuillez consulter le tableau des priorités opérationnelles sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

[17] **Nota :** Le terme « criminalité intéressant la sécurité nationale » s'entend de toute activité criminelle au pays, à nos frontières ou à l'étranger qui va dans le sens d'une menace d'actes très violents perpétrés à des fins politiques, religieuses ou idéologiques. Il s'entend aussi de l'espionnage, du sabotage, de toute activité influencée par un autre État et de toute mesure visant à renverser le gouvernement du Canada par la violence.

Pour gérer le rendement de son personnel, la GRC utilise la méthodologie des tableaux de bord prospectifs, qui garantit des rapports uniformes. Pour l'exercice 2010-2011, l'État-major supérieur a défini quatre objectifs obligatoires, qui ont pour but d'améliorer les pratiques de gestion et la culture d'entreprise. Ces priorités de gestion seront enchâssées dans les stratégies de toutes les divisions et de tous les secteurs d'activité. Supervisé par un cadre supérieur, chaque objectif obligatoire figurera dans l'ensemble des tableaux de bord prospectifs de la GRC, et il fera l'objet de rapports toute l'année.

Priorités de gestion	Type	Liens avec les résultat stratégiques	Description [18]
Vivre les valeurs fondamentales de la Gendarmerie	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu Services internes	Pour pouvoir se porter garante d'une société juste et sécuritaire, la GRC doit fonder toutes ses décisions sur une éthique solide. Si nos valeurs fondamentales sous-tendent toutes nos fonctions opérationnelles et administratives, la qualité de nos services s'en trouvera rehaussée. Nos valeurs fondamentales sont les suivantes : honnêteté, intégrité, professionnalisme, compassion, responsabilisation et respect. Faisons-en une fondation éthique solide, et nous garderons naturellement la confiance des collectivités et de notre personnel. **Pourquoi est-ce prioritaire?** Pour que la transformation réussisse, la GRC doit impérativement vivre ses valeurs fondamentales. En intégrant ses valeurs et son éthique à toutes ses fonctions, elle outillera ses employés pour continuer d'offrir d'excellents services policiers, et elle renforcera la confiance du public. La perception du public ne tient pas exclusivement au respect de nos priorités stratégiques; elle dépend aussi de nos méthodes. **Plans pour concrétiser cette priorité :** Le Bureau de l'intégrité professionnelle est une nouvelle instance qui relève directement du Commissaire et qui assume à la fois les fonctions du conseiller en matière d'éthique, des Relations employeur-employés et des Services des jugements. Le nouveau régime d'intégrité professionnelle s'étendra à tous les aspects du comportement des employés. Pour encourager les employés à appliquer les valeurs fondamentales au quotidien, nous manifesterons de la reconnaissance à ceux qui le font. Il s'ensuivra un milieu de travail sain, par effet d'entraînement. En outre, nous insistons beaucoup sur l'importance capitale de la qualité du service pour garder la confiance du public.

[18] Pour en savoir plus, veuillez consulter le tableau des priorités de gestion sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

Priorités de gestion	Type	Liens avec les résultat stratégiques	Description [18]
Attirer des employés, les maintenir en poste, les soutenir et les aider à se perfectionner	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu Services internes	La GRC attirera les candidats dont les compétences et l'expérience correspondent le mieux aux exigences des postes; elle investira adéquatement et au bon moment pour les aider à réaliser leur plein potentiel, et elle leur offrira un milieu de travail sain et solidaire. **Pourquoi est-ce prioritaire?** La GRC s'efforce de faire en sorte que ses employés acquièrent les bonnes compétences au bon moment, et elle leur assigne des fonctions qui correspondent à leur expérience. **Plans pour concrétiser cette priorité :** La GRC va intégrer la planification des ressources humaines à la planification des activités, ce qui contribuera à rendre le milieu de travail plus sain et plus solidaire. Elle va continuer d'investir pour aider ses employés à réaliser leur plein potentiel. Grâce aux plans d'apprentissage, que les employés dressent avec leurs superviseurs, il devient possible de régler les problèmes de rendement en conciliant les besoins de l'organisation et le cheminement personnel de l'employé.
Communiquer efficacement	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu Services internes	La communication est une responsabilité partagée. La GRC entend instaurer, à tous les paliers, une culture de la communication franche. Pour que tout le monde se comprenne, il y aura communication d'une information exacte, pertinente et opportune, et le point de vue des intervenants internes et externes sera pris en considération, le tout dans un esprit de transparence, de responsabilisation et d'intégrité. **Pourquoi est-ce prioritaire?** De bonnes voies de communication sont essentielles au fonctionnement de toute organisation, à plus forte raison si celle-ci est un service de police. Des communications efficaces à l'interne de même qu'à l'externe avec les partenaires, intervenants, clients et membres du public sont indispensables pour que toutes les personnes concernées comprennent le professionnalisme, la compétence et l'impartialité de la Gendarmerie, et pour qu'elles s'y fient. **Plans pour concrétiser cette priorité :** Clairement et régulièrement, la GRC communiquera ses attentes, ses décisions et tout autre renseignement important aux employés, et elle donnera suite à leurs commentaires de façon à ériger la communication franche en culture. Proactivement, la GRC renseignera clients, partenaires, intervenants et membres du public sur ses services, ses programmes et ses politiques, le tout dans un souci de transparence, de franchise et de responsabilité.

[18] Pour en savoir plus, veuillez consulter le tableau des priorités de gestion sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

Priorités de gestion	Type	Liens avec les résultat stratégiques	Description [18]
Rendre des comptes	Nouvelle	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services de soutien de qualité aux services de police Réduction des risques posés par les armes à feu Services internes	À tous les paliers, la GRC donnera suite à ses engagements, fera preuve de transparence, déclarera ouvertement son rendement et assumera les conséquences de ses gestes et décisions. **Pourquoi est-ce prioritaire?** La responsabilisation compte parmi nos valeurs fondamentales. Pour maintenir la confiance, il faut absolument montrer à nos clients, à nos partenaires, aux intervenants et aux membres du public que nous devons répondre de notre rendement. Les gestionnaires à tous les niveaux doivent assumer leurs décisions et en rendre compte. **Plans pour concrétiser cette priorité :** La GRC ne prendra que des engagements réalistes qu'elle se saura capable de respecter, et elle communiquera des indicateurs mesurables de réussite. À tous les paliers, les conséquences de l'échec seront les mêmes.

Analyse des risques

Le profil de risque de l'organisation illustre à la façon d'un instantané les risques internes et externes auxquels l'organisation est confrontée, et il met en lumière les interrelations indiquant des risques d'envergure qui nécessitent des démarches et des solutions horizontales. Il renseigne l'organisation sur le milieu où elle évolue, et sur sa capacité à composer avec les risques les plus importants. Finalement, le profil de risque est un instrument de supervision des gestionnaires, car il est relié clairement aux outils de planification stratégique et à la concrétisation des objectifs et priorités.

Le profil de 2009-2010 tenait compte de tout le contexte opérationnel de la Gendarmerie. Il regroupait de l'information sur les risques tirés de l'analyse du contexte de 2007; de sondages menés auprès de la clientèle et du personnel en 2009; des exigences légales; d'une pluralité d'enquêtes et de rapports; du rapport de la vérificatrice générale; des vérifications horizontales effectuées par les bureaux du contrôleur général et du vérificateur général; des communications; finalement, des plans d'activités des divisions pour l'exercice 2009-2010.

Le profil de risque de l'organisation est tracé chaque année, et retravaillé aussi souvent que nécessaire. Une fois que l'État-major supérieur a validé les principaux risques pour l'organisation, des correspondances significatives sont établies entre le profil, d'une part, et l'établissement des priorités et l'attribution des ressources, d'autre part. Le profil de 2009-2010 définit deux catégories de risques : risques immédiats/à court terme et risques stratégiques à moyen/long terme [19]. Ceux-ci ont un lien avec l'architecture des activités de programmes [20].

Profil de dépenses

La Gendarmerie royale du Canada demande une affectation budgétaire fédérale de 2 814 millions de dollars dans son Budget principal des dépenses pour 2010-2011. Cette somme représente une hausse de 6,3 % (soit 166,7 millions de dollars) par rapport aux crédits accordés à la GRC par le gouvernement fédéral dans le Budget principal des dépenses de l'année dernière. Les crédits supplémentaires demandés serviront à rétablir le niveau de financement à ce qu'il était avant la réaffectation intragouvernementale en soutien au Plan d'action économique, à provisionner les ressources supplémentaires exigées par les partenaires de la police contractuelle de la GRC et à rehausser l'efficacité des équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF).

En outre, la GRC modernise son régime de rémunération, conformément aux recommandations du *Groupe de travail sur la gouvernance et le changement culturel à la GRC*. Les changements apportés visent à lui assurer la capacité d'intervention opérationnelle dont elle a besoin, selon les recommandations du Groupe de travail, et à verser aux membres la juste rémunération à laquelle ils ont droit, y compris pour des tâches qui empiètent sur leurs heures personnelles. La GRC apporte encore d'autres améliorations à son régime de rémunération afin d'accroître la rétention de ses policiers les plus chevronnés.

La GRC demande aussi des ressources pour renforcer sa capacité à lutter contre l'exploitation des enfants sur Internet, pour mener les activités connexes à l'imposition des nouvelles exigences en matière de visas et pour accroître sa capacité à enrichir les bases de données de la Banque nationale de données génétiques. Le présent Budget principal des dépenses ne comporte qu'une partie des sommes qu'il faudra obtenir en 2010-2011 pour les coûts liés à la sécurité du Sommet du G8/G20, puisque les plans connexes n'étaient

[18] Pour en savoir plus, veuillez consulter le tableau des priorités de gestion sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm
[19] Pour en savoir plus sur les risques à court et à long terme, veuillez consulter les tableaux du profil de risque de l'organisation sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm
[20] Il s'agit ici de l'architecture des activités de programmes entrée en vigueur le 1er avril 2008.

Tableau 1: Dépenses prévues et dépenses planifiées (en M $)

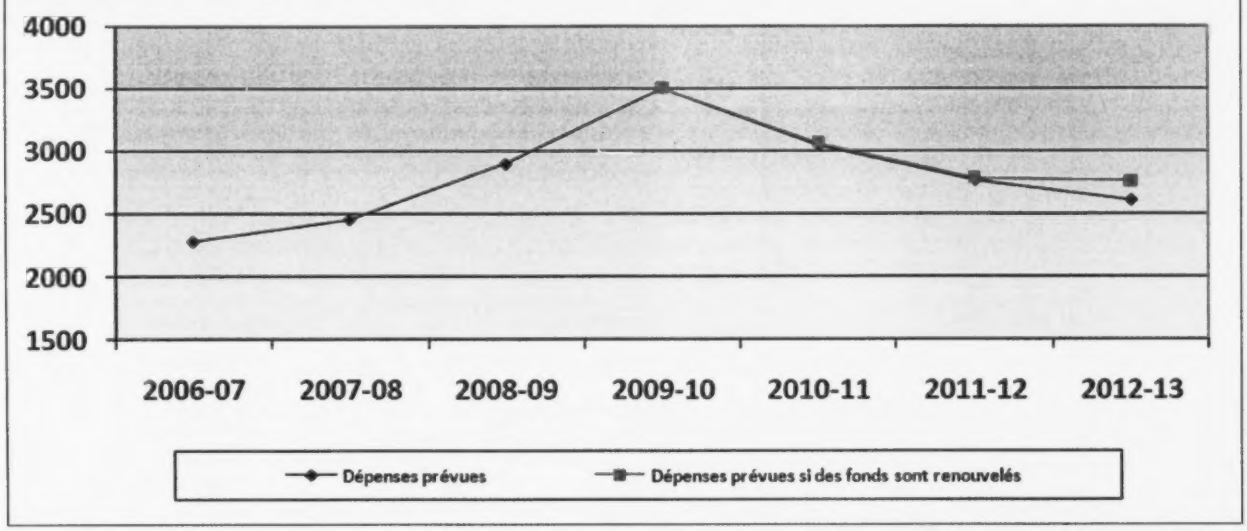

pas encore terminés au moment de préparer le Budget principal des dépenses.

À la figure 1, on voit en parallèle les tendances dans les dépenses planifiées et les dépenses réelles de la GRC de 2006-2007 à 2012-2013.

Le pic qu'on observe dans les dépenses en 2009-2010 et 2010-2011 correspond aux répercussions des coûts de sécurité des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 et du Sommet du G8/G20 qui se tiendra en Ontario en juin 2010. Par ailleurs, il faut noter l'incidence sur les dépenses prévues de la reconduction ou de la non-reconduction des fonds temporisés actuellement affectés au financement de la prestation de services de police par la GRC à ses partenaires contractuels en vertu des Ententes sur les services de police provinciaux qui viennent à échéance en 2011-2012. Les fonds supplémentaires demandés pour ces services depuis 2008-2009 n'ont été approuvés que jusqu'en 2011-2012, en attendant la conclusion des négociations pour le renouvellement des ententes après leur échéance de mars 2012.

Plan d'action économique du Canada

Dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement fédéral, la GRC demande des fonds du Programme de modernisation des laboratoires fédéraux afin de moderniser ses laboratoires judiciaires et de mettre en œuvre le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux. Ce sont 9,5 millions de dollars qui ont été octroyés à ces deux projets en 2009-2010, auxquels s'ajouteront 12,4 millions de dollars en 2010-2011, soit un investissement total en deux ans de 21,9 millions de dollars.

Postes votés et législatifs

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des dépenses requises par le biais du budget principale des dépenses 2010-2011.

en M $

Poste voté ou législatif (L)	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2009-2010 Budget principal des dépenses	2010-2011 Budget principal des dépenses
50	Dépenses de fonctionnement	1 814,6	1 982,9
55	Dépenses en capital	316,5	287,7
60	Subventions et contributions	97,1	102,2
(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés – members de la GRC	344,1	341,9
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51,9	80,2
(S)	Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	23,0	19,0
	Total	**2 647,2**	**2 813,9**

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique : Services de police fédéraux de qualité

Activité de programme : Opérations fédérales et internationales

- **Définition de l'activité de programme :** L'activité de programme Opérations fédérales et internationales contribue à la sécurité de la population et du gouvernement du Canada par l'exécution de la loi, par des services d'enquête pour les ministères et organismes du gouvernement fédéral, par des opérations policières à l'étranger et par la participation aux missions de paix internationales.
- **Résultats clés :** Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé, contribuer à la confiance envers l'intégrité économique du Canada et répondre efficacement aux menaces à la sécurité du Canada.
- **Résultats attendus :** La GRC est déterminée à travailler avec des partenaires canadiens et étrangers pour protéger les Canadiens contre le crime, que celui-ci trouve sa source au pays ou à l'étranger. Par la prévention et par des enquêtes criminelles, les Opérations fédérales et internationales lutteront contre le terrorisme, les crimes graves, le crime organisé et tout crime menaçant l'intégrité économique du pays. Elles coordonneront la participation du Canada aux opérations policières et missions de paix internationales, et seront pour leurs homologues américains un partenaire fort dans la sécurité frontalière intégrée.

Activité de programme 1 : Opérations fédérales et internationales					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
5 100	728,4	5 147	709,6	5 142	703,2

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**
Sécuriser l'économie canadienne, tout en protégeant la population et le gouvernement contre le crime financier	Pourcentage de la population qui convient que la GRC joue un rôle appréciable quand il s'agit de réduire l'incidence de crimes économiques comme la fraude par carte de crédit et le vol d'identité	85 %
Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé	Nombre d'organisations criminelles perturbées parmi celles désignées priorités nationales	8 [21]
	Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé, ou bien qu'elle respecte sa priorité stratégique à cet égard	92 %
Réduire la menace d'activités criminelles liées au terrorisme, au Canada comme à l'étranger	Pourcentage de partenaires policiers qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste, au Canada comme à l'étranger	92 %
	Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste au Canada	89 %
	Nombre de mesures de répression ayant réussi à perturber la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités terroristes ou à toute autre activité criminelle susceptible de compromettre notre sécurité nationale, au pays ou à l'étranger	6
	Nombre d'incidents violents intéressant la sécurité nationale sur le territoire canadien	0

[21] En avril 2010, le Conseil national des opérations intégrées doit passer en revue l'évaluation nationale de la menace. Un réajustement de l'objectif (actuellement fixé à huit organisations criminelles) est envisageable. Le cas échéant, il sera justifié clairement dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011.

Faits saillants de la planification

Voici ce que les Opérations fédérales et internationales prévoient faire pour gérer et appliquer leurs programmes :

- faire connaître les services fédéraux offerts et les étendre en établissant de nouveaux partenariats et en consolidant ceux qui existent déjà;
- donner proactivement des conseils utiles à l'élaboration des politiques gouvernementales;
- concevoir et utiliser des programmes de sensibilisation, de prévention et d'éducation;
- assurer une gestion centralisée des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale; et
- détecter les activités criminelles liées au terrorisme, les prévenir, les perturber et enquêter sur elles avec succès.

Avantages pour la population canadienne

Les Opérations fédérales et internationales contribuent à la sécurité publique, à l'intégrité économique et à la sécurité nationale. Plus précisément, elles protègent la population contre la criminalité frontalière tout en rendant sécuritaire et fluide la circulation des personnes et des marchandises entre les pays. Elles réduisent le risque de préjudices économiques et sociaux à court et à long terme en attaquant le crime organisé à sa source, et elles aident à maintenir la confiance des consommateurs et des investisseurs envers l'économie canadienne en ciblant le crime financier sous toutes ses formes. Les Opérations fédérales et internationales défendent aussi la paix et la sécurité internationale en faisant profiter de leur expertise policière les États fragiles ou en déroute. Finalement, elles veillent à la sécurité, à la souveraineté et à la stabilité du Canada et de sa population en perturbant, notamment par des enquêtes suivies de poursuites, les groupes terroristes et autres sources de menaces à la sécurité nationale.

Résultat stratégique : Services de police fédéraux de qualité

Activité de programme : Police de protection

- **Définition de l'activité de programme :** La Police de protection dirige la planification, la mise en œuvre, l'administration et le contrôle du Programme de sécurité préventive de la GRC, à l'intention de la Gouverneure générale, de sa famille et de ses résidences; du Premier Ministre, de sa famille et de ses résidences; des membres du Cabinet fédéral, des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale, des députés, des sénateurs et de leurs résidences; des chefs d'État et des diplomates en visite au Canada et de leurs résidences, des personnes jouissant d'une protection internationale; des personnes désignées par le ministre de la Sécurité publique, des conférences intergouvernementales et autres grands événements ayant lieu au Canada; et de certains vols nationaux et internationaux de transporteurs aériens canadiens.
- **Résultats clés :** La Police de protection assurera une sécurité parfaite aux personnes susmentionnées, aux intérêts du Canada ainsi qu'aux sommets dont le gouvernement sera l'hôte et aux autres événements ou visites très médiatisés.
- **Résultats attendus :** Absence d'incidents compromettant la sécurité des personnes, événements, sites et vols sous la protection de la GRC.

Activité de programme 2 : Police de protection					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
1 015	347,1	1 015	123,9	1 015	123,9

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**
Assurer la sécurité des personnes protégées et sauvegarder les intérêts du Canada	Nombre d'incidents compromettant la sécurité des personnes protégées par la GRC, ou bien les intérêts canadiens	0
Assurer la sécurité des sommets dont le gouvernement est l'hôte et des autres visites ou événements très médiatisés	Nombre d'incidents compromettant la sécurité d'une personne protégée ou bien les intérêts canadiens lors d'un grand événement	0

Faits saillants de la planification

Voici ce que la Police de protection prévoit faire pour gérer et appliquer ses programmes pendant les trois prochaines années :

- bonifier ses démarches à l'égard du renseignement et, du même coup, ses mesures préventives et défensives contre les terroristes et autres criminels qui voudraient s'en prendre aux personnes protégées par la GRC;
- renforcer ses partenariats et chercher à en établir de nouveaux, de façon à offrir une protection efficace et intégrée; et
- évaluer le programme en le comparant à ce qu'offrent d'autres entités similaires ailleurs dans le monde.

Avantages pour la population canadienne

La Police de protection contribue à la sécurité du Canada, que ce soit en assurant celle de la Gouverneure générale, du Premier Ministre, des participants aux conférences intergouvernementales (comme les sommets du G8 ou du G20), du public lors d'événements majeurs (comme les Jeux olympiques de 2010) ou de certains vols. Cette activité de programme aide la GRC à respecter les priorités stratégiques que sont la sécurité nationale, d'une part, et les crimes graves et le crime organisé, d'autre part.

Résultat stratégique : Services de police contractuels de qualité

Activité de programme : Services de police communautaires, contractuels et autochtones

- **Définition de l'activité de programme :** La Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones est déterminée à offrir de bons services de police à l'ensemble des collectivités canadiennes. À cette fin, elle produit et met en pratique des politiques, des programmes, des recherches et des outils utiles non seulement à la police contractuelle, mais aussi à l'exécution de la loi, à la prévention, à l'intervention et à l'éducation dans toute l'organisation.
- **Résultats clés :** Parmi les nombreuses responsabilités de la Direction figurent l'élaboration de politiques et de programmes de prévention criminelle et de services aux victimes, l'élaboration et la mise en œuvre de modèles pour une prestation de services améliorée, le règlement des problèmes ayant trait aux ententes de services de police, de même que la prestation aux collectivités autochtones de services de police envisagés globalement et adaptés à leur culture.
- **Résultats attendus :** La Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones continuera d'offrir des services de qualité aux provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones auxquels ils sont liés par contrat. De cette façon, ces services préviendront et réduiront la criminalité chez les jeunes (que ceux-ci soient victimes ou contrevenants), tout en contribuant à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones.

Activité de programme 3 : Services de police communautaires, contractuels et autochtones					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
15 327	599,7	15 327	616 6	14 387	520,7

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs** [22]
Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, que ceux-ci soient victimes ou contrevenants	Pourcentage de clients, de partenaires et d'intervenants qui conviennent que la GRC, conformément à sa priorité stratégique, prévient et réduit la criminalité chez les jeunes, que ceux ci soient victimes ou contrevenants	Clients : 70 % [23] Partenaires : 70 % [24] Intervenants : 90 %
Contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones	Pourcentage de Canadiens (autochtones et non autochtones) qui estiment que la GRC, conformément à sa priorité stratégique, contribue à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones	Canadiens d'origine autochtone : 85 % Canadiens d'origine non autochtone : 85 %

[22] Tout objectif inférieur à 80 % s'accompagne d'une mise en contexte qui prend la forme d'une explication des résultats de l'année dernière.
[23] Cet objectif représente une augmentation de 11 % par rapport au résultat de 59 % obtenu l'année dernière.
[24] Il Cet objectif représente une augmentation de 8 % par rapport au résultat de 62 % obtenu l'année dernière.

Faits saillants de la planification

Voici ce que la Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones prévoit faire pour réduire la criminalité chez les jeunes, que ceux-ci soient victimes ou contrevenants :

- favoriser une réponse efficace à la criminalité, à tout ce que celle-ci implique de socialement néfaste et aux problèmes propres à telle ou telle collectivité par l'éducation, la prévention, l'intervention et la répression;
- porter attention aux risques que courent les jeunes, aux façons de protéger ces derniers et aux causes de la délinquance juvénile, le tout pour mieux répondre aux besoins des jeunes;
- s'attaquer au problème de la délinquance juvénile en insistant sur l'intervention précoce, sur les conséquences significatives, sur la justice réparatrice et sur l'engagement communautaire;
- miser sur la capacité de prévenir le crime telle qu'elle existe au sein même des collectivités; employer la justice réparatrice avec l'apport des collectivités, et surtout des jeunes et des organisations qui travaillent auprès d'eux;
- protéger les enfants qui utilisent Internet et traquer ceux qui se servent de la technologie pour les exploiter;
- contribuer à l'élaboration des politiques gouvernementales par des conseils utiles;
- prévenir le crime au Canada en offrant au personnel de la GRC des occasions d'apprendre et de développer ses compétences; et
- faire connaître, à l'interne comme à l'externe, les pratiques policières exemplaires et les avantages de la prévention criminelle.

Par leur contribution à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones, la Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones va continuer :

- de répondre aux besoins des collectivités autochtones en équilibrant prévention, intervention et répression de façon à limiter le nombre de victimes et de contrevenants;
- de contribuer à l'élaboration des politiques gouvernementales, et de veiller à ce que celles-ci soient adéquates;
- d'établir de nouveaux partenariats avec les Autochtones, et de consolider ceux qui existent déjà;
- de communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants internes et externes; et
- de faire de la sensibilisation aux cultures dans l'ensemble du service, en acquérant l'expertise et les ressources nécessaires.

Le rendement du programme sera mesuré au moyen des indicateurs suivants :

- évaluation des modèles pour une prestation de services améliorée (gendarmes communautaires autochtones, agents de sécurité communautaires et préposés aux programmes communautaires) et application de ceux approuvés par l'État-major supérieur;
- satisfaction des collectivités à l'égard des programmes jeunesse de la GRC;
- conscience chez la police des facteurs de risque et des facteurs de protection des jeunes;
- conscience chez la police des ressources qui existent pour les jeunes dans les collectivités, et de la façon de diriger un jeune vers celles-ci; et
- hausse de la proportion de jeunes contrevenants que la police dirigera vers les programmes d'intervention.

Avantages pour la population canadienne

Dans la lignée de l'objectif global de la GRC les Services de police communautaires, contractuels et autochtones protègent la sécurité des foyers et des collectivités. Ils contribuent aux priorités stratégiques que sont la jeunesse et les collectivités autochtones, et ils en tiennent compte au quotidien, lorsqu'ils offrent des services de police de qualité en vertu de contrats de partage de coûts. Les Services de police communautaires, contractuels et autochtones donnent aux membres de la GRC le matériel, les outils, le soutien et les directives dont ils ont besoin pour mener à bien la mission de la Gendarmerie. Les ententes sur les services de police que le gouvernement fédéral a conclues avec huit provinces, avec les trois territoires et avec quelque 200 municipalités expirent en 2012. Aussi, les Services de police communautaires, contractuels et autochtones effectuent beaucoup de recherches avec Sécurité publique Canada pour mettre sur pied une entente complète et garantir le succès des négociations à venir.

Ainsi, les Services de police communautaires, contractuels et autochtones font beaucoup pour la confiance des Canadiens envers la GRC. Plus la Gendarmerie sera dévouée envers la population, mieux elle arrivera à offrir des services efficaces axés sur les priorités de chaque collectivité.

Résultat stratégique : Services de soutien de qualité aux services de police

Activité de programme : Opérations de renseignements criminels

- **Définition de l'activité de programme :** Les Opérations de renseignements criminels fournissent à la GRC l'information et les renseignements dont elle a besoin pour dépister et prévenir le crime au Canada même, mais aussi à l'étranger dans la mesure où les intérêts canadiens sont en jeu. Organe de renseignement de la police nationale du Canada, le mandat du programme est de proactivement recueillir, coordonner et distribuer les renseignements qui revêtent une certaine importance au niveau national ou international. Entre autres services, tous adaptés aux besoins de la clientèle, elles produisent des évaluations stratégiques de renseignements à l'appui des opérations de la GRC, tout en surveillant le niveau de satisfaction de la clientèle. En outre, lors de rencontres interministérielles, interprovinciales et internationales, les Opérations de renseignements représentent la Gendarmerie et font profiter de leurs conseils, de leur apport et connaissances aux décideurs et autres personnes chargées d'élaborer politiques et stratégies. Le Service canadien de renseignements criminels, qui représente les forces de l'ordre dans leur ensemble, va continuer d'accomplir son mandat alors même que les organisations criminelles, grâce aux nouvelles technologies, transcendent de plus en plus les frontières. (Les priorités du Service canadien de renseignements criminels apparaissent dans la section sur l'activité de programme 7, Services nationaux de police.)
- **Résultats clés :** La GRC vient de créer le Bureau du dirigeant principal des renseignements criminels. Celui-ci aura pour but de rendre les Opérations de renseignements criminels plus efficientes en les harmonisant avec le Service canadien de renseignements criminels.
- **Résultats attendus :** Avec l'aide des Opération de renseignements criminels et du Service canadien de renseignements criminels, le Bureau du dirigeant principal des renseignements criminels contribuera à des services de police viables véritablement axés sur le renseignement en fournissant des données de qualité; en élargissant notre banque de renseignements criminels et en la communiquant à qui de droit; en établissant de nouveaux partenariats et en consolidant ceux qui existent déjà; en imaginant, en structurant et en instaurant de nouvelles façons d'utiliser la technologie et de gérer l'information; finalement, en soutenant ses employés et en les aidant à se perfectionner. Bref, le programme va continuer de produire les renseignements criminels dont ont besoin clients et intervenants, tout en offrant à son personnel un milieu de travail positif et productif.

Activité de programme 4 : Opérations de renseignements criminels					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
569	59,8	616	61,3	616	60,9

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**
Permettre un travail policier durable/ positif, axé sur le renseignement	Pourcentage de partenaires qui conviennent que les Opérations de renseignements criminels font beaucoup pour axer la police canadienne sur le renseignement	80 %
Produire des évaluations de la menace et des renseignements complets en temps réel	Pourcentage de clients qui sont satisfaits des produits de renseignements criminels du Service canadien de renseignements criminels	80 %
Offrir des renseignements criminels de qualité	Pourcentage de partenaires qui conviennent que les produits et services des Opérations de renseignements criminels répondent à leurs besoins	80 %
Soutenir les employés et les aider à se perfectionner	Pourcentage de postes vacants pourvus	95 %

Faits saillants de la planification

Le Bureau du dirigeant principal des renseignements criminels va harmoniser la collectivité des renseignements criminels de façon à rendre le travail policier positif/durable et véritablement axé sur le renseignement. Il s'agit pour lui de faire partager à tous les programmes concernés un même résultat stratégique, « l'excellence des renseignements criminels produits à l'appui des opérations ». Son succès signifiera l'optimisation des ressources, donc des produits opportuns et des forces de l'ordre mieux outillées en matière de renseignements criminels.

Les Opérations de renseignements criminels éclairent la GRC quand elle doit prendre des décisions tactiques ou stratégiques, et elles facilitent par des conseils judicieux l'élaboration des politiques gouvernementales. La gestion de l'information et les technologies de l'information (GI/TI)

sont deux facteurs de succès essentiels pour tout programme visant à axer la police sur le renseignement. Aussi, les Opérations des renseignements criminels conçoivent en ce moment une stratégie de GI/TI pour savoir comment se fait la collecte de renseignements à des fins d'expansion et de communication de la base de connaissances. Elles étudient aussi des outils comme la cartographie géospatiale et le forage de données, en plus de créer de nouveaux outils d'analyse et d'examiner l'évaluation de la criminalité et de ses répercussions au Canada. Finalement, les Opération de renseignements criminels préparent un cours sur les sources, une stratégie de ressources humaines et l'ouverture d'un centre de recherche et d'innovation en renseignements criminels.

Avantages pour la population canadienne

Le Bureau du dirigeant principal des renseignements criminels invitera les intervenants à s'impliquer davantage, et il deviendra un chef de file dans le domaine des renseignements criminels. Il s'engage à axer la police sur le renseignement, ce qui aidera les Opérations de renseignements criminels à garantir la sécurité des foyers et des collectivités.

Les Opérations de renseignements criminels appuient quatre priorités stratégiques de la GRC (les crimes graves et le crime organisé, la jeunesse, l'intégrité économique et les collectivités autochtones) ainsi que les résultats stratégiques de la Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones. Leurs analystes et leurs agents de renseignements viennent en aide aux enquêteurs de différents secteurs de programmes, en plus de leur fournir des renseignements tactiques et stratégiques. Quant aux cadres supérieurs des Opération des renseignements criminels, ils représentent la GRC lors de rencontres avec le gouvernement, avec des organismes et avec des partenaires étrangers ou internationaux. Ils en profitent pour faire valoir des stratégies visant à généraliser les échanges de renseignements sur le crime transnational, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Résultat stratégique : Services de soutien de qualité aux services de police

Activité de programme : Opérations techniques

- **Définition de l'activité de programme :** Les Opérations techniques fournissent des services de protection et d'enquête spécialisés ainsi que des outils à la fine pointe de la technologie aux secteurs opérationnels de la GRC et autres organismes, gouvernementaux ou non, qui enquêtent sur la criminalité. Elles offrent aussi des services de technologies informatiques ou autres; d'enquête et de sécurité, recherche et développement à l'appui; d'intervention à la suite d'incidents mettant en jeu des agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs, recherche et développement à l'appui; finalement, d'enquête sur les comportements criminels. Les Opérations techniques possèdent aussi un service aérien opérationnel, et elles élaborent et mettent en œuvre des politiques de sécurité ministérielle.
- **Résultats clés :** Les Opérations techniques prennent part à la réalisation du résultat stratégique « Services de soutien de qualité aux services de police » par les services d'enquête et de sécurité à la fine pointe, par les technologies de sécurité et de protection et par les solutions d'enquête techniques qu'elles offrent à leurs partenaires opérationnels et stratégiques au sein de la GRC.
- **Résultats attendus :** Les Opérations techniques feront évoluer les capacités techniques de la GRC, ses méthodologies scientifiques et son expertise à l'égard des enquêtes spécialisées. Elles donneront aussi les directives essentielles à toutes les opérations policières. On s'attend à ce qu'elles atteignent leurs objectifs de rendement en 2010-2011.

Activité de programme 5 : Opérations techniques					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
1 245	191,8	1 249	196,3	1 248	195,6

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs** [25]
Développer et mettre en œuvre les capacités techniques de la GRC, ses méthodes scientifiques et son expertise pour les enquêtes spécialisées; donner des directives pertinentes pour protéger la population canadienne contre le crime	Pourcentage des employés de la GRC qui se disent satisfaits des services qu'offrent les Opérations techniques	Objectif : 60 % [26]
	Pourcentage des partenaires qui se disent satisfaits des outils et techniques que les Opérations techniques leur fournissent pour : • les introductions clandestines • la surveillance en haute altitude • les enquêtes sur les crimes utilisant des moyens technologiques	Objectifs : 80 %

[25] Tout objectif inférieur à 80 % s'accompagne d'une mise en contexte qui prend la forme d'une explication des résultats de l'année dernière.
[26] Cet objectif représente une augmentation de 10 % par rapport au résultat 50 % obtenu l'année dernière.

Faits saillants de la planification

En 2010-2011, les Opérations techniques vont continuer de développer et de mettre en œuvre les capacités techniques de la GRC, ses méthodes scientifiques et son expertise pour les enquêtes spécialisées; elles continueront aussi de donner des directives essentielles à toutes les opérations policières. En plus de produire des solutions techniques et scientifiques à la fois opportunes et efficaces, elles vont se concentrer sur la sensibilisation, de même que sur l'utilisation optimale de la technologie, de la recherche et du développement. Une bonne part de ce qui précède suppose à la fois le maintien des relations qui existent déjà avec les clients, partenaires et intervenants, et l'établissement de nouvelles relations. Les Opérations techniques entendent rehausser la gérance en se dotant d'un cadre de gouvernance, et en faisant de même pour leurs sous-directions. Les cadres de gouvernance définiront clairement les mandats, les rôles, les responsabilités, les attentes ainsi que les indicateurs mesurables qui permettront une véritable reddition de comptes ainsi que des directives éclairées.

Avantages pour la population canadienne

Les Opérations techniques offrent des services d'enquête et des services opérationnels directs et spécialisés aux agents sur le terrain, que ces derniers travaillent clandestinement ou non. Elles conseillent le gouvernement et ses organismes sur leur sécurité, ce qui signifie qu'elles participent à la réalisation des cinq priorités stratégiques de la Gendarmerie. Elles facilitent la prévention des crimes graves et du crime organisé, mais aussi les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, car leurs outils technologiques, leurs procédures et leurs recherches sont à la fine pointe et permettent aussi bien l'interception légale de communications que la surveillance électronique et la filature. Finalement, en menant des enquêtes spécialisées à la suite d'incidents mettant en jeu des agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs, les Opérations techniques font leur part pour réduire la menace criminelle.

Résultat stratégique : Services de soutien de qualité aux services de police

Activité de programme : Soutien aux services de police

Au point de vue organisationnel, les sous-activités qui relèvent de l'activité de programme Soutien aux services de police rendent toutes des comptes à d'autres secteurs de la GRC. Par conséquent, leurs indicateurs de rendement et faits saillants de planification apparaissent dans d'autres sections du présent rapport.

Les sous-activités du Centre national des opérations et des systèmes de données policières opérationnelles relèvent des Services de police communautaires, contractuels et autochtones (voir l'activité de programme 3, page 19).

Puisqu'elles sont réactives de nature, leurs indicateurs de rendement et faits saillants de planification n'ont pas assez d'importance stratégique pour que le présent Rapport sur les plans et priorités en fasse mention.

La sous-activité des programmes propres à la Gendarmerie comporte plusieurs sous sous activités, dont le Dépôt et le Carrousel, qui font partie de l'activité de programme des Services internes et qui relèvent respectivement des Ressources humaines et des Affaires publiques.

Activité de programme 6 : Soutien aux services de police [27]					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
325	78,8	325	78,8	325	78,8

La GRC a entrepris de réviser entièrement son architecture des activités de programmes à temps pour une approbation en 2010-2011.

Sitôt la nouvelle AAP approuvée, les processus financiers seront réharmonisés et les incohérences, corrigées par le fait même.

---

[27] **Nota :** Les ETP et les Dépenses prévues attribués ici à l'activité de programme 6 sont en fait répartis entre deux activités de programme, à savoir les Services de police communautaires, contractuels et autochtones (AP3) et les Services internes (ressources humaines et affaires publiques). Cette incohérence sera corrigée sitôt mise en œuvre de la nouvelle architecture des activités de programmes de la GRC.

Résultat stratégique : Services de soutien de qualité aux services de police

Activité de programme : Services nationaux de police

- **Définition de l'activité de programme :** Les Services nationaux de police sont le plus grand – et souvent le seul – fournisseur de services spécialisés essentiels de soutien aux enquêtes aux organismes d'exécution de la loi et de justice pénale du pays.
- **Résultats clés :** Les Services nationaux de police offrent des services d'analyse judiciaire des éléments de preuve, d'information sur les casiers judiciaires, d'identification, de soutien technologique, d'apprentissage ainsi que de collecte et d'analyse de renseignements criminels. Ils misent sur l'apprentissage, sur le renseignement, sur la science et sur la technologie pour augmenter l'efficacité opérationnelle.
- **Résultats attendus :** Les Services nationaux de police s'attendent à atteindre la plupart de leurs objectifs pour l'exercice 2010-2011. Pour en être certains, ils mettront l'accent sur les services à la clientèle et aux partenaires et ils offriront des produits et services opportuns et de qualité, en plus d'attirer des gens compétents, de les maintenir en poste et de les aider à se perfectionner.

Activité de programme 7 : Services nationaux de police					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
1 270	125,3	1 272	115,1	1 247	111,5

Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs** [28]
Technologie policière et sécuritaire de pointe	Pourcentage de partenaires qui se disent satisfaits de l'efficacité des technologies et des techniques d'enquête de la GRC	80 %
Efficience et efficacité accrues du travail policier	Pourcentage de cibles atteintes relativement aux délais d'exécution du système des laboratoires judiciaires	80 %
Qualité et opportunité des technologies de gestion de l'information ainsi que des outils et techniques scientifiques	Taille de l'arriéré des casiers judiciaires	Que l'arriéré soit éliminé en 2013, à la conclusion du Projet d'identification en temps réel
	Pourcentage de partenaires estimant que la GRC apporte un soutien et des services appréciables à la communauté de la GI/TI	80 %
	Pourcentage de partenaires qui considèrent la GRC comme un chef de file dans la création de solutions pour l'interopérabilité de la GI/TI	75 % [29]
Qualité des occasions d'apprentissage et du soutien à l'apprentissage	Pourcentage de clients qui se disent satisfaits du questionnaire de suivi du Collège canadien de police	85 %

Faits saillants de la planification

Le succès des enquêtes criminelles exige le recours à des techniques de plus en plus complexes. Alors même que la GRC subit des pressions budgétaires, les attentes et la demande (qu'elles viennent des forces de l'ordre ou du secteur public) ne cessent d'augmenter, ce qui rappelle aux Services nationaux de police la nécessité d'un perfectionnement continu.

En 2010-2011, les Services nationaux de police vont s'atteler à satisfaire la clientèle :

- avec des produits et des services efficaces;
- par une meilleure interopérabilité; et
- en misant sur la gouvernance.

[28] Tout objectif inférieur à 80 % s'accompagne d'une mise en contexte qui prend la forme d'une explication des résultats de l'année dernière.
[29] Cet objectif représente une augmentation de 11 % par rapport au résultat de 64 % obtenu l'année dernière.

Le respect des priorités ci-dessous va guider les Services nationaux de police vers la prestation de services de soutien de qualité aux services de police en 2010-2011.

Les Services des sciences judiciaires et de l'identité maximiseront le soutien opérationnel aux enquêtes criminelles en continuant de mettre l'accent sur deux priorités en particulier : la transformation des activités, d'une part, et l'intégration par étapes du Projet d'identification en temps réel à leurs opérations, d'autre part. La transformation continue de viser une meilleure prestation de services, et elle comporte la mise à l'essai d'un nouveau processus qui envisage les enquêtes judiciaires d'un point de vue systémique. De même, le Projet d'identification en temps réel va rendre plus efficace le dépôt national d'empreintes digitales et de casiers judiciaires.

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités va continuer de contribuer à l'application de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle avec ses technologies et services spécialisés. En 2010-2011, il va s'outiller pour mieux repérer les victimes en collaborant avec d'autres organismes canadiens ou étrangers d'exécution de la loi. La mise sur pied de la banque d'images du Système d'analyse contre la pornographie juvénile va faciliter l'identification des enfants qui apparaissent sur les photos pornographiques, tout en bonifiant les échanges de renseignements. Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités va rester le point d'acheminement des demandes de l'étranger ayant trait à l'exploitation des enfants sur Internet.

Comme il a déjà été mentionné dans la section sur l'activité de programme 4, le Bureau du dirigeant principal des renseignements criminels de la GRC va harmoniser les pratiques administratives des sous activités du programme de renseignements criminels avec celles du Service canadien de renseignements criminels, organisation qui représente les forces de l'ordre dans leur ensemble. Le Service canadien de renseignements criminels va continuer d'appliquer son mandat même si à notre époque, grâce aux nouvelles technologies, les organisations criminelles transcendent de plus en plus les frontières. En 2010-2011, le Service canadien de renseignements criminels entend se concentrer sur trois secteurs prioritaires :

- le Système automatisé de renseignements sur la criminalité, outil essentiel pour l'échange d'information et de renseignements entre organismes d'exécution de la loi;
- l'évaluation intégrée de la menace, source d'amélioration continue pour les produits de renseignement; et
- le Modèle canadien de renseignement criminel, qui intègre tous les éléments du cycle du renseignement dans tous les organismes d'exécution de la loi.

En 2010-2011, le Secteur du dirigeant principal de l'information continuera d'améliorer l'infrastructure de GI/TI pour l'adapter à un contexte qui ne cesse d'évoluer. Il entend se concentrer sur l'entretien et le remplacement des systèmes sécurisés, ce qui comprend les améliorations au dépôt national d'empreintes digitales et de casiers judiciaires que prévoit le Projet d'identification en temps réel. Le Secteur du dirigeant principal de l'information va aussi assurer un soutien informatique au Projet de biométrie pour les résidents temporaires, grand projet de l'État mené par Citoyenneté et Immigration Canada qui consiste à utiliser la biométrie pour les examens d'admissibilité et pour la prévention de la fraude à l'identité chez les personnes qui demandent le statut de résident temporaire au Canada. L'approbation définitive du projet est attendue en 2010-2011.

Le Collège canadien de police va continuer d'être un artisan de la transition vers la police intégrée en transmettant des compétences en gestion et en leadership policiers, et en offrant à la communauté de l'exécution de la loi des formations avancées et spécialisées.

Avantages pour la population canadienne

Les programmes des Services nationaux de police travaillent de concert à la réalisation des cinq priorités stratégiques de la Gendarmerie, donc de l'objectif global de celle-ci : la sécurité des foyers et des collectivités. Par exemple, la Banque nationale de données génétiques facilite l'identification précoce des responsables de crimes graves et permet d'axer les enquêtes sur l'élimination de suspects, donc d'administrer la justice. Son eefficacité, dont la sécurité des Canadiens, augmente avec le nombre de profils qu'elle contient. L'adoption des projets de lois C-13 et C-18 (différentes modifications à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*) y est pour beaucoup dans le fait que le nombre d'échantillons entrés dans la Banque nationale de données génétiques a augmenté de plus de 70 %.

Le Réseau canadien intégré d'identification balistique est un réseau de six appareils de Systèmes intégré d'identification balistique répartis sur le territoire canadien et reliés à une base de données que gèrent les Services nationaux de police. Outil important, le Réseau canadien intégré d'identification balistique aide les examinateurs judiciaires à associer les armes à feu aux lieux de crimes. Comme pour la Banque nationale de données génétiques son efficacité, dont la protection qu'il assure à toute la population canadienne, dépend du nombre d'échantillons de qualité qu'il contient. Le Service canadien de renseignements criminels met aussi la main à la pâte, recueillant, analysant et produisant des renseignements sur l'utilisation des armes à feu par le crime organisé et lors de crimes graves. En étroite collaboration avec différents partenaires et intervenants, les Services nationaux de police adoptent une approche globale pour réduire les conséquences néfastes de la violence par arme à feu au Canada.

Le Collège canadien de police outille la police pour affronter les nouvelles tendances et la complexification du monde criminel, surtout dans les domaines du crime organisé, du cybercrime, des explosifs, du leurre par Internet, des fraudes à l'identité, de la délinquance économique et de la police autochtone. Il offre aussi aux cadres des cours de perfectionnement en leadership.

Résultat stratégique : Réduction des risques posés par les armes à feu

Activité de programme : Centre des armes à feu Canada

- **Définition de l'activité de programme :** L'activité de programme du Centre des armes à feu Canada relève de la GRC, où elle porte le nom de Programme canadien des armes à feu. Le Centre des armes à feu Canada aide la police et l'ensemble des forces de l'ordre à enquêter sur les crimes à l'arme à feu, ainsi qu'à les prévenir. Le programme contribue à la sécurité des foyers et des collectivités en donnant de la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu, en rappelant l'importance d'un entreposage sécuritaire ainsi qu'en sélectionnant les particuliers et entreprises qui auront droit à un permis. La base de données des armes à feu enregistrées au pays est un outil dont la police se sert pour prévenir les crimes à l'arme à feu ou l'utilisation d'armes à feu à mauvais escient, et pour mener des enquêtes quand ceux-ci se produisent.
- **Résultats clés :** Les collectivités canadiennes seront d'autant plus sécuritaires qu'elles seront à l'abri du mal que peuvent faire les armes à feu. La police et les services de renseignement auront droit à des services et à une expertise de qualité dans le domaine technique et dans le domaine des enquêtes. Par la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu, par des vérifications, par l'enregistrement et par la délivrance de permis, la GRC réduira la menace que les armes à feu font peser sur la sécurité publique. Le Programme canadien des armes à feu participera aussi aux efforts internationaux de lutte contre les crimes à l'arme à feu en collaborant avec ses partenaires étrangers.
- **Résultats attendus :** À force de soutenir directement les enquêtes sur les crimes à l'arme à feu et grâce à ses partenariats solides avec les services de police, le Programme canadien des armes à feu sera reconnu comme favorisant l'exécution de la loi. Il continuera de défendre la sécurité publique par la prestation de formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu, par la vérification des propriétaires d'armes à feu et par la culture de responsabilité qui caractérise le Canada relativement aux armes à feu. Les titulaires de permis feront l'objet d'une vérification constante par l'intermédiaire du Centre d'information de la police canadienne et du Système canadien d'information relativement aux armes à feu; ainsi, les personnes qui présentent un risque pour la sécurité publique n'auront pas le droit de posséder des armes à feu.

Activité de programme 8 : Centre des armes à feu Canada [30]					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en M $)					
2010-2011		**2011-2012**		**2012-2013**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
420	71,4	420	69,3	420	69,3

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Objectifs
Défendre la sécurité publique par une vérification constante des propriétaires d'armes à feu	Nombre d'individus notoirement à risque qui obtiennent un permis d'arme à feu	0
Défendre la sécurité publique en aidant les organismes d'exécution de la loi qui travaillent sur le terrain	Nombre d'interrogations de la base de données sur les armes à feu destinée aux agents de police sur le terrain (le Registre canadien des armes à feu en direct)	10% de plus de requêtes que l'année dernière
Défendre la sécurité publique en donnant de la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu	Nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire	Participation de 100 %, d'année en année
Tenir la clientèle au fait des exigences du programme	Taux de conformité pour le renouvellement des permis	Taux de conformité de 100 % chez les personnes qui détiennent une arme à feu

[30] Le programme canadien des armes à feu est le seul programme d'activité sous « minimiser les risques des armes à feu », donc les résultats attendus et les indicateurs de performances sont les mêmes que le résultat stratégique.

Faits saillants de la planification

Les forces de l'ordre auront de l'aide quand il s'agira de prévenir les crimes à l'arme à feu et d'enquêter sur ceux qui se produisent. Le Programme canadien des armes à feu va sensibiliser la police à ses services et exigences. Il tient à empêcher encore et toujours les individus à risque de compromettre la sécurité publique en mettant la main sur des armes à feu.

Avantages pour la population canadienne

Le Programme canadien des armes à feu contribue à la réalisation de quatre des cinq priorités stratégiques qu'englobe l'objectif global de la GRC, la sécurité des foyers et des collectivités.

Le programme aide et encourage les Autochtones à accroître leur compréhension des lois qui régissent les armes à feu. Il contribue à la sécurité individuelle et collective en donnant de la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu, en vérifiant celle-ci et en aidant les Autochtones à obtenir leurs permis et à faire enregistrer leurs armes. Il entreprend les initiatives relatives aux armes à feu dont il juge que les collectivités ont besoin, établit et consolide des partenariats, et mène de front plusieurs programmes d'éducation et de prise de contact.

Il contribue à réduire le trafic d'armes à feu orchestré par le crime organisé, et à régler les cas où des individus, par le fait qu'ils détiennent des armes à feu, menacent leur collectivité. Les services de police canadiens garnissent la base de données nationale du programme et ils l'utilisent, ainsi que le Centre national de dépistage des armes à feu, pour retrouver le propriétaire ou le fournisseur enregistré des armes saisies ou récupérées, pour dégager les tendances du trafic et pour mener des analyses sur l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles.

Le Programme canadien des armes à feu joue un rôle actif dans tous les dossiers transfrontaliers où des armes à feu sont en jeu, comme le Forum sur la criminalité transfrontalière (avec les États-Unis). Il représente le Canada dans la lutte contre le trafic des armes de poing que mènent l'Organisation des États américains, les Nations Unies et INTERPOL. La Table de référence des armes à feu est un outil employé dans le monde entier pour identifier les armes à feu, surtout celles utilisées à des fins criminelles. En partenariat avec le Réseau canadien du savoir policier, le Programme canadien des armes à feu offre au milieu canadien de la sécurité des formations en ligne sur la façon de reconnaître et de vérifier les armes à feu. Le Programme canadien des arnes à feu et les mesures de contrôle des armes à feu en vigueur au Canada sont de notoriété mondiale.

Bien qu'une personne de moins de 18 ans n'ait pas le droit de posséder une arme à feu, elle peut très bien obtenir un permis qui lui permettra d'emprunter des armes non prohibées à des fins comme la chasse ou le tir à la cible. Le Programme canadien des armes à feu préconise un entreposage et un maniement sécuritaires auprès de toutes les personnes qui possèdent ou utilisent des armes à feu. De cette façon, il réduit les risques de suicide et de tirs accidentels, ainsi que la probabilité que des jeunes utilisent des armes à feu à des fins antisociales. Les initiatives d'éducation et de sensibilisation sur les armes à feu, par exemple un partenariat récent avec le Conseil canadien de la sécurité, insistent particulièrement sur la jeunesse.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

Pour l'exercice (terminé le 31 mars)
(en millions de dollars)

Bilan sommaire des opérations	% de fluctuation	Prévision 2011	Estimation 2010
Total des dépenses	-6,3 %	4 912	5 240
Total des revenus	5,8%	1 797	1 698
Coût net de fonctionnement	-12,1 %	**3 115**	**3 542**

La GRC doit absorber d'importants coûts pour la sécurité à fournir à des événements majeurs en 2009-2010, soit les Jeux olympiques de Vancouver et des dépenses préparatoires pour le prochain Sommet du G8/G20 qui se tiendra en Ontario en juin 2010. Bien que les dépenses totales prévues pour 2010-2011 soient considérablement inférieures à celles de 2009-2010, les fonds qui seront nécessaires pour le G20 ne sont pas tous inclus dans les prévisions pour 2010-2011 ci-dessus, étant donné que la planification et donc l'établissement des coûts totaux sont toujours en cours.

Bilan sommaire de l'état des finances	% de fluctuation	Soldes prévus pour 2011	Soldes estimés pour 2010
Actif financier	5,0%	676	644
Actif autre que financier	10,2 %	1 604	1 455
Total de l'actif	8,6 %	2 280	2 099
Passif	1,8 %	14 374	14 118
Fonds propres	0,6 %	(12 094)	(12 019)
Total	8,6 %	**2 280**	**2 099**

L'état prospectif et intégral des résultats et les documents financiers connexes se trouvent sur le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le rapport sur les plans et priorités de 2010-2011 sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse :

http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/info/info-fra.asp

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Achats écologiques
- Initiatives horizontales :
  - Sécurité aux Jeux olympiques de 2010
  - Investissements pour la lutte contre l'utilisation des armes à feu à des fins criminelles
  - Équipes nationales de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu
- Vérifications internes et évaluations à venir
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État
- Rapports d'étape sur les grands projets de l'État :
  - Identification en temps réel
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Frais d'utilisation

Autres sujets d'intérêt

Tous les autres sujets d'intérêt liés au Rapport sur les plans et priorités de 2010 2011 sont traités sur le site Web de la GRC, à l'adresse suivante :

http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/index-fra.htm

- Indicateurs de rendement pour les priorités opérationnelles
- Indicateurs de rendement pour les priorités de gestion
- GRC : profil de risque de l'organisation